



## **AVIS D'ENQUÊTE DE CLASSEMENT**

Le PRESIDENT DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR informe le public qu'il sera procédé, en exécution de l'arrêté métropolitain en date du 28/12/2016, à une enquête publique sur le classement de la rue Castel, à NICE, dans le réseau des voies métropolitaines.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à :

**Mairie Annexe Thiole  
32 avenue Malausséna  
06364 Nice Cedex 4**

Afin que chacun puisse en prendre connaissance, tous les jours sauf samedis, dimanches et jours fériés, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00,

**Du 30/01/2017 au 14/02/2017 inclus**

En outre, Madame Odile BOUTEILLER, désignée en qualité de Commissaire-Enquêteur, recevra les observations du public, à la Mairie Annexe Thiole :

**le lundi 30 janvier 2017, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

**et**

**le mardi 14 février 2017, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.**

Toutes observations pourront être consignées sur le registre mis à la disposition du public ou adressées par écrit au commissaire enquêteur (Mairie Annexe Thiole – 32 avenue Malausséna – 06364 Nice Cedex 4), qui les joindra au registre.